

Usages concernant l'inscription en Master d'étudiants provenant d'un premier cycle dans un autre établissement

Accès aux Masters ASCEP, PI, PUB, RP

Programme complémentaire à destination des étudiants intégrant un Master en provenant d'une université ou d'une haute école de type court.

En vertu de l'article 111 § 1 3°, 4° et 5°, § 2 1°, 2° et 3° et § 4 du décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013, des conditions complémentaires d'accès sont prévues pour les étudiants provenant d'un bachelier de transition en information et communication et pour les étudiants provenant d'un bachelier de type court en communication et en écriture multimédia. Ces conditions complémentaires visent, comme le prévoit le décret, à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires à intégrer avec fruit le master de son choix. Elles prennent la forme de crédits complémentaires (unités d'enseignement de bachelier) qui s'ajoutent à l'ensemble des crédits de leur master ; ces unités font partie intégrante de leur programme d'études du second cycle.

Complément de programme pour les étudiants provenant d'un premier cycle (bachelier de transition ou équivalent) en information et communication

DECO1311	Communication visuelle et interfaces	10 crédits
FDPI1327 ou FDRP1327 ou FDP1327 ou FDAS1327	Pré-orientation section I (cours de fondement)	5 crédits

Soit un total de 15 crédits complémentaires répartis entre deux unités d'enseignement

Ce programme complémentaire de 15 crédits vient s'ajouter aux 120 crédits du master choisi (en presse et information spécialisées, en communication appliquée RP, Pub ou ASCEP) pour les étudiants provenant d'un premier cycle universitaire.

Complément de programme pour les étudiants provenant d'un premier cycle (bachelier de type court ou équivalent) en communication ou en écriture multimédia

TCOM1125	Théories de la communication	5 crédits
NARA1129	Narrations	5 crédits
ANTH1313	Anthropologie de la culture et de la communication	5 crédits
LING1325	Linguistique, sémiologie et herméneutique	5 crédits
LANG1312	Anglais / Néerlandais ou Allemand	5 crédits
LANG1322	Projets Langues	5 crédits
FDPI1327 ou FDRP1327 ou FDP1327 ou FDAS1327	Pré-orientation section II	5 crédits
PECO1318 ou CULT1318 ou ENIN1318 ou GPDG1318	Pré-orientation section I	5 crédits

Soit un total de 40 crédits complémentaires répartis entre huit unités d'enseignement

Ce programme complémentaire de 40 crédits vient s'ajouter aux 120 crédits du master choisi (en presse et information spécialisées, en communication appliquée RP, Pub ou ASCEP) pour les étudiants provenant d'un premier cycle de type court (dispensé en haute école).

Aux conditions prévues à l'article 117 du décret du 7 novembre 2013, les étudiants qui auraient déjà acquis dans le cadre d'études préalables des compétences similaires peuvent les faire valoriser : ils sont alors dispensés des parties correspondantes du programme complémentaire.